

**Mesdames et Messieurs les membres de l'AVMES-SPV
Le comité de l'AVMES vous convoque à notre**

**Assemblée générale ordinaire, le 12 octobre 2016 à 17h
à la Fondation Crêt-Bérard
Chemin de la Chapelle 19a, 1070 Puidoux
(www.cret-berard.ch)**

Ordre du jour

Les divers documents (rapports du comité et des délégations) relatifs à cette assemblée seront envoyés prochainement par courriel et disponibles à l'entrée de la salle.

17h : Partie statutaire

1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 23 novembre 2015
2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2015
3. Budget 2017
4. Rapport d'activité du comité par son président
5. Rapports des délégués AVMES dans les commissions
6. Démissions et candidatures comme membres du comité
7. Election du comité*
Election d'un-e président-e*
Ratification et/ou élection des délégué-es* dans les commissions
8. Cahier des charges : infos sur les propositions de modifications, état des négociations
9. Projet de fusion entre les deux associations AVMES-AVMD : création d'une commission ad hoc composée de membres des 2 associations (structure, statuts, etc.)
10. Divers, propositions individuelles

*** Des postes sont vacants ou à repourvoir !**

Faites-le savoir autour de vous et venez nombreux à Votre Assemblée générale.

Merci de nous signaler votre présence/absence par sms 079 747 77 57 ou par courriel à <avmes@bluewin.ch>

A l'issue de cette assemblée, un apéritif sera offert sur place par l'AVMES
Le PV de l'AG 2015 est également disponible sur le site avmes.spv-vd.ch
dans la rubrique Documents

PV de l'Assemblée générale ordinaire de l'AVMES du 12 octobre 2016 à Crêt Bérard 17h

Préambule

Rémy Chatelain, président par intérim de l'AVMES salue l'assemblée et les remercie de leur présence.

Liste des membres présents :

Florence Chapuisat, Nicole Mages Moulin, Claire-Lise Saudan, Martin Boehler, Remy Chatelain, Corinne Favre Savoy, Roland Butikofer, Sophie Conne, Anne-Laure Goldenschue, Sylviane Guillaume, Isabelle Corona, Emilie Lambelet, Stefania Klemm, Martine Jimenez, Jacques-Etienne Rastorfer, Mireille Bocksberger

Liste des excusé-e-s :

Benoit Wicki, Pascal Menetrey, Manuela Sita, Amandine Kauttu, Sophie Vogt, Bertrand Rimaz, Laura Miele, Sofia Colosio, Suzanna Wagner, Anne Meyer, Jean-Marc Ischer, Claude-Alain Clerc, Michelle Batik, Sandra Gasser, Yves Péclard, Catherine Chabloz, Joanne Tissot, Damaris Gouma

Scrutin

- Les membres AVMES ont signé une feuille de présence
- Nombre de membres présents et des suffrages : 16 (la majorité absolue est de 9). 3 membres invités
- Les scrutateurs: deux membres du comité sont désignés pour cette assemblée

Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 23 novembre 2015

Décision : Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2015

- **Damaris Gouba et Stefania Klemm** ont contrôlé les comptes de l'AVMES en date du 27 janvier 2016

Florence Chapuisat présente les comptes 2015, le rapport de vérification des comptes et l'adoption des comptes 2015. Il n'y a pas de question. Le président informe que le SESAF continue de subsidier l'association au même titre que la journée pédagogique.

Le président remercie **Florence Chapuisat**, caissière depuis une année. Il la remercie pour son travail.

Décision : Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

3. Budget 2017

Florence Chapuisat présente le budget 2017. Question de l'assemblée :

Pourquoi la journée pédagogique n'apparaît-elle pas dans le budget ?

Réponse : effectivement, elle doit y figurer. En principe, sur les décomptes des années passées, il restait un petit bénéfice qui se partageait entre les deux associations. Pour cette journée, le SESAF prend à sa charge les intervenants et la location des salles. Le reste est pris en charge par les finances d'inscriptions.

Faut-il s'inquiéter à l'avenir ? Le président émet un avis : la réunion des deux associations ne va probablement pas changer la position du SESAF.

Décision : Le budget 2017 est accepté à l'unanimité en y ajoutant la journée pédagogique.

4. Rapport d'activité du comité

Rémy Chatelain, président, commente le rapport du comité à l'assemblée. Il remercie **Yves Froidevaux**, secrétaire général de la SPV pour son travail pour l'AVMES. Yves a un mandat pour traiter toutes les questions salariales et les conflits avec les directions. Nous avons signé une convention avec la SPV de 5'000.- par année, renouvelable d'année en année.

Gregory Durand, président de la SPV informe qu'**Yves Froidevaux** ne suit plus les personnes qui ne sont pas membres. Il répond aux questions seulement.

Question : combien y a-t-il de non membres dans les enseignants spécialisés ? Il y a environ 650 ETP dans le parapublic et 170 sont à l'AVMES. Il y a encore de la marge pour faire des adhésions...

Le président informe qu'il participe à la PFT (plateforme travailleurs) avec **Yves Froidevaux**, délégué de l'AVMES à la CPP (commission paritaire). La PFT regroupe des membres des syndicats et associations professionnelles qui se réunissent une semaine avant les séances de CPP pour « accorder les violons » et traiter des sujets qui vont être amenés devant la CPP.

- Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

- le rapport d'activité de la CPP est disponible sur le site www.ctsocial.ch-vaud

Questions, remarques : L'assemblée applaudit le rapport annuel du comité.

5. Rapports des délégués dans les commissions

Rapport CP (Conférence des Présidents)

Le président informe que la SPV voit une diminution de ses membres depuis quelques années à cause du baby boom d'après guerre. De nombreux enseignant-e-s arrivent à la retraite et ces départs ne sont pas compensés par les jeunes qui peinent à adhérer à la SPV. Le Comité Cantonal a déjà réduit le budget par des économies sur le pourcentage des permanents et sur le matériel.

Gregory Durand explique également que les anciens adhérents paient une cotisation plus élevée que les jeunes.

Question : pour la journée pédagogique, on pourrait mieux marquer la différence entre membre SPV et non membres (SPV 60.-, non SPV 50.-). Est-ce que tous les enseignants sont remboursés ? En principe oui, dans les institutions, l'employeur paie la moitié.

Question : est-ce que les enseignants ordinaires sont invités à la journée pédagogique ?

Ils sont informés via l'Éducateur et le bulletin de la SPV, Majuscule. Peu se sentent concernés. Nous n'avons pas fait de grosse pub du moment que les enseignants spécialisés s'inscrivent et ont la priorité. Entre 120 et 140 personnes s'inscrivent ces dernières années.

Ce qui est un maximum pour la structure de Crêt-Bérard.

Fonds Previva Martin Boehler commente le rapport et demande un remplaçant. Il prendra sa retraite en juillet 2017. Il informe que cette commission se réunit environ 10x par année et le Conseil de Fondation 4x. Les membres ont reçu le rapport d'activité du Fonds Previva.

Commission de l'enseignement spécialisé SER : Nicole Laubscher a donné sa démission de cette commission. Il faudrait un-e enseignante du secteur parapublic. Cette commission se réunit 3-4 fois par année à Yverdon. Son mandat principal est de préparer la Journée romande de l'enseignement spécialisé qui a lieu tous les 3 ans.

Commission Forum Horizon (présentation aux gymnasiens du métier d'enseignant spécialisé) : **Stefania Klemm** informe que c'est un défi de présenter le métier devant un auditoire de 100 étudiants. Les étudiants ont posé beaucoup de questions. Elle continue avec sa collègue **Sandrine Boschetti**.

Décision : les rapports sont adoptés en bloc et à l'unanimité. Ils font partie intégrante de ce procès-verbal.

6. Démissions et candidatures comme membres du comité

Quatre membres du comité prolongent leur mandat d'une année. **Florence Chapuisat** démissionne.

Il s'agit de **Nicole Mages Moulin**, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil, **Claire-Lise Saudan**, enseignante SPS à la Fondation de Vernand et de **Martin Boehler**, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, **Rémy Chatelain**, à la retraite, prolonge son mandat pour la dernière année. Cette fois ce sera la dernière ! Il désire accompagner la création de la nouvelle association.

Jacques-Etienne Rastorfer demande s'il n'y aurait pas des personnes qui seraient intéressées à faire partie d'une commission plutôt que de s'engager dans un comité dont les tâches sont peu définies. Il faudrait que les personnes sachent de manière plus précise pour quoi elles s'engagent.

Florence Chapuisat exprime qu'il faudrait que le comité soit représentatif de la diversité des enseignants spécialisés.

Le président informe que depuis quelques années le comité essaie de déléguer des responsabilités à des commissions et des groupes de travail. Le comité peut fonctionner à 3 membres si des groupes de travail sont actifs : le président, le secrétaire, le caissier sont indispensables.

Pas de nouvelle proposition.

7. Election du comité

Décision : les 4 membres cités sont (r)élus au comité à l'unanimité. Il s'agit de : **Nicole Mages Moulin, Claire-Lise Saudan, Martin Boehler et Remy Chatelain**.

- Election du président :

Aucun-e candidat-e ne se propose. **Rémy Chatelain** prolonge son mandat de président par intérim.

Décision : **Rémy Chatelain** est réélu comme président par intérim à l'unanimité.

- Ratification des délégué-es dans les commissions

Nicole Mages Moulin énumère les rapports et demande s'il y a des questions ou des commentaires.

- CPP-Social: **Yves Froidevaux** continue.
- Fonds PREVIVA : **Martin Boehler** continue pour une année. Il aimerait trouver un remplaçant. Personne ne s'annonce. Question de **Jacques-Etienne Rastorfer** : est-ce que le délégué AVMES doit être élu par l'assemblée des délégués du Fonds ? Il semble qu'il doit l'être.
- Commission de l'enseignement spécialisé SER : pas de proposition, il faudrait trouver un membre AVMES (du secteur parapublic) car la plupart des délégués appartiennent au secteur Etat.
- Le comité gère le site de l'AVMES. Merci à **Dylan Danielou** de continuer la maintenance.
- Assemblée des délégués SPV : on a droit à 10 membres (une demi-journée par année). **Sylvie Depeursinge** est à la retraite. **Florence Chapuisat** remet son mandat. **Jacques-Etienne Rastorfer, Emilie Lambelet, Isabelle Corona et Sylviane Guillaume** se proposent. **Roland Butikofer** doit encore donner réponse.
- Vérificatrices des comptes : **Damaris Gouba** et **Stefania Klemm** sont d'accord de refaire une année.
- Forum Horizon : **Stefania Klemm** et **Sandrine Boschetti** continuent
- Commission Journée pédagogique (en collaboration avec les délégués AVMD) : **Stefania Klemm, Emilie Lambelet, Rémy Chatelain** continuent.

La liste des délégué-e-s est acceptée à l'unanimité.

Décision : la liste des délégués dans les commissions 2017 est adoptée.

8. Propositions de modification du cahier des charges

Claire-Lise Saudan présente la situation avec un bref historique (se référer au rapport du comité). Les propositions votées lors de la dernière AG n'ont pas été acceptées par le SESAF. **Yves Froidevaux** a rencontré la commission pédagogique de l'AVOP. La situation est très compliquée au vu des disparités des institutions. Dans les institutions qui ont consulté leurs enseignants, il n'y a pas eu de problème, ce qui n'est pas le cas dans les autres... Une piste a été évoquée lors de cette réunion : des modifications pourraient être faites au cahier des charges si les 2/3 des enseignants sont d'accord. Le comité continue de travailler sur ce dossier et doit rencontrer la commission pédagogique de l'AVOP.

Questions, remarques de l'assemblée :

Jacques-Etienne Rastorfer : Est-ce que la 33^{ème} période à partir de la 9^{ème} nous touchera ? Il n'y a plus de garde-fous, le cahier des charges ne prévoit aucune directive entre le temps de colloques et le temps de préparation (ce qui était le cas dans l'ancienne CCT). Qu'en est-il de la référence au cadre général de l'évaluation (enseignement spécialisé) et la référence au PER évoquées dans le cahier des charges ? Comment se situer par rapport à cet article ?

Le comité posera ces questions au SESAF lors de notre prochaine rencontre prévue en janvier.

Est-ce que les enseignants spécialisés du parapublic pourraient avoir une adresse vd-educanet2 pour avoir accès aux documents des enseignants ordinaires ? Les enseignants spécialisés du secteur public ne reçoivent pas toutes les informations de la DGEO. Ils doivent aller les chercher...

Le comité évoquera également cette question lors de la prochaine rencontre avec le SESAF.

9. Projet de fusion entre les deux associations :

Martin Boehler présente la situation. Les différences entre enseignants spécialisés des secteurs parapublic et public ont diminué. La parité salariale suite à la revalorisation est le sujet des vives discussions. Cela n'est pas très clair. La parité varie en fonction des annuités. Les enseignants du secteur parapublic n'ont pas droit au cliquet (une classe de plus) après 15 ans.

Certains enseignants ont un contrat dans les deux secteurs (public et parapublic).

Le comité de l'AVMD avait cherché à changer de nom : Association Vaudoise des maîtresses de classe D est trop restrictif. La dénomination classe D ne figure plus dans la LEO et la LPS. Chaque établissement définit sa prise en charge de la pédagogie spécialisée. Avoir deux associations n'a plus lieu d'être. Les nouveaux adhérents ne savent pas où s'inscrire.

Martin Boehler pose la question à l'assemblée : êtes-vous d'accord de donner mandat au comité pour étudier la création d'une nouvelle association qui regroupera les deux associations actuelles ? L'assemblée est d'accord à l'unanimité.

Une commission de travail va être mise sur pied avec les collègues de l'AVMD, pas nécessairement des membres des comités. Qui se propose ? **Claire-Lise Saudan, Roland Butikofer, Rémy Chatelain.**

10. Propositions individuelles :

- le site internet pourrait être plus vivant et actualisé. En effet, il ne donne que des infos administratives. Le comité a déjà fait le constat que les questions pédagogiques ont peu de place dans nos échanges. C'est un manque de temps et de forces vives. Nous espérons qu'avec la nouvelle association, nous pourrions créer une commission pédagogique.

- quid des moyens pédagogiques ? où trouver les bonnes références ?

- une adaptation du PER pour l'enseignement spécialisé a été faite dans le Jura et la HEP Bejune propose une formation continue.

Jacques-Etienne Rastorfer est intéressé par ce sujet et propose de faire des recherches pour la mise à disposition des enseignants spécialisés de matériel pédagogique adapté (sous une forme encore à trouver, site internet, contacts mails pour les personnes intéressées...)

Le président remercie l'assemblée à 19h15 et il invite les membres à l'apéritif.

Le secrétaire de séance : Rémy Chatelain

Rapport du comité 2015-16

Comité, association

L'association compte environ 170 membres à ce jour. Notre effectif est en légère baisse et correspond au mouvement qui s'amorce au niveau de la SPV. Dans les prochaines années de nombreux enseignant-e-s prendront leur retraite et malgré le gros travail de prospection du comité cantonal SPV, les jeunes collègues peinent à s'inscrire. Il y a une trentaine d'années, les sections régionales étaient très actives et les jeunes étaient invités par les collègues à rejoindre la section SPV. Autre temps, autre culture mais la problématique est sérieuse. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli une nouvelle personne au comité : **Claire-Lise Saudan**, enseignante SPS à la Fondation de Vernand que nous remercions de venir renforcer un comité qui est en quête de renouvellement.

Le comité est composé actuellement de 5 membres :

- **Florence Chapuisat**, enseignante spécialisée à la Fondation de Vernand, caissière.
- **Nicole Mages Moulin**, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil, membre.
- **Claire-Lise Saudan**, enseignante SPS à la Fondation de Vernand, membre.
- **Martin Boehler**, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, membre, délégué au Fonds Previva.
- **Rémy Chatelain**, enseignant spécialisé à la retraite, secrétaire général et président par intérim.
- **Ioana Pop**, enseignante spécialisée à la Fondation Combe, a donné sa démission lors de la dernière AG extraordinaire du 22 septembre 2015, suite à des divergences et incompatibilités de vues avec les membres du comité.

Le comité s'est réuni 9x au cours de l'année civile. Il a rencontré à plusieurs reprises des enseignant-e-s spécialisé-e-s au sujet des nouveaux horaires.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, délégué AVMES à la CPP est mandaté par le comité pour traiter des affaires en rapport avec la CCT-Social et les conflits avec l'employeur. Il est également la personne la plus compétente pour tout renseignement sur les contrats et les classifications. Nous le remercions pour son travail important.

CCT-social

Après une année d'entrée en vigueur pour les enseignant-e-s spécialisés de la première phase, on peut constater que la nouvelle CCT-Social a pris son rythme de croisière.

La nouvelle classification et le nouveau cahier des charges sont entrés en vigueur dans la plupart des institutions sans grand remous, à notre connaissance. Le passage à 32 périodes d'enseignement pour les élèves dès la 7H a toutefois posé problème dans certaines institutions qui ne possèdent pas d'éducateurs. Les directions ont dénoncé les contrats des enseignant-e-s pour leur faire signer de nouveaux en introduisant la clause des conditions particulières (2h supplémentaires d'accompagnement des élèves), ce qui n'était pas prévu lors de la négociation de ce cahier des charges.

Un questionnaire/sondage a été envoyé aux membres au mois de juin 2015 pour connaître la situation dans les institutions avec l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT-Social et le nouveau cahier des charges : 18 réponses. Des problématiques ont été soulevées particulièrement en ce qui concerne les nouveaux horaires et les classes à 32 périodes dès la 7^{ème} Harnos.

A ce propos, une AG extraordinaire s'est tenue le 22 septembre 2015 au Buffet de la gare de Lausanne en présence de 17 membres, comité compris. Nous avons pu entendre et accueillir les doléances de certain-e-s collègues à propos du nouveau cahier des charges. Des

propositions ont été faites et validées lors de l'AG ordinaire du 23 novembre 2015. Elles ont été transmises à l'AVOP et au SESAF. Nous avons rencontré nos deux partenaires au printemps 2016 et nos propositions n'ont pas été acceptées. La situation est complexe et aucune solution n'a encore été trouvée à ce jour...

Au pied du ginkgo biloba

Un tapis de pièces d'or

Balayé par le vent.

Plateforme travailleurs (PFT)

Les représentants des syndicats et associations professionnelles se réunissent régulièrement avant chaque séance de la CPP pour préparer cette séance.

Les syndicats et associations professionnelles du secteur social parapublic ont également tenu une AG le soir du 22 septembre 2015. Une résolution a été votée pour, entre autres sujets de mécontentement, améliorer les conditions salariales du secteur social parapublic et demander l'équivalence avec les salaires de l'Etat. Une journée d'actions a été organisée dans les institutions du canton le 19 novembre 2015 pour soutenir ces revendications. En fin de journée, les manifestants devaient rencontrer Mme Lyon et M. Maillard, chef-fe-s des départements concernés pour leur transmettre une résolution. Pour cause d'absence (séance à Berne), nos chef-fes ont délégué un représentant du département à qui a été remise cette résolution. Environ 200 personnes étaient présentes à cette manifestation avec pancartes et slogans.

Ce matin

Les étourneaux se régalent

Des dernières figues.

CCT (Commission paritaire professionnelle)

Cette commission se réunit environ une fois par mois. Elle est composée de 8 délégué-e-s des syndicats et associations professionnelles et de 8 délégués de l'AVOP (délégation patronale). Ces réunions permettent de piloter la mise en application de la nouvelle CCT et de finaliser et valiser les classifications des professions qui ne le sont pas encore.

Le rapport de cette commission est en annexe.

Le cri du pivert

Ses coups de bec contre les troncs

Réveillent la forêt.

Journée pédagogique

La traditionnelle journée pédagogique de Crêt-Bérard, organisée avec l'AVMD et le SESAF n'a pas pu être organisée cette année faute de forces vives. Lors de l'AG du 23 novembre 2015, nous avons créé une commission « Journée Pédagogique » avec des délégué-e-s hors comité, élu-e-s pour une année et rééligibles. Ils-elles forment un comité d'organisation avec les délégué-e-s AVMD. Nous tenons particulièrement à ce que cette journée puisse se pérenniser. Elle est un moment de rencontre essentiel pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s de l'Etat et du secteur parapublic et une occasion unique pour réfléchir ensemble autour d'une thématique pédagogique. Nous pouvons également bénéficier du soutien financier du SESAF et de l'appui du chef de service M. Serge Loutan et du directeur de l'OES, M. Philippe Nendaz qui tiennent à être présents lors ce rendez-vous. Nous nous réunirons cette année le 12

octobre toujours à Crêt-Bérard, sur le thème : Enseignement, bonheur, bien-être : utopie ou réalité ?

Sous la pluie

Les fleurs du pêcher

Volent comme des papillons roses

Sortie AVMES

La traditionnelle « sortie AVMES » a eu lieu au printemps 2015 en petit groupe (6 personnes, comité compris ...). De Sauvabelin à Ouchy, Pierre Corajoud nous a guidés dans des chemins de traverse et conté des histoires insolites... Dommage pour les absent-e-s. Cette sortie n'a pas été organisée en 2016.

Avec le froid de la nuit

Les feuilles du figuier

Sont tombées d'un coup

Projet de fusion avec l'AVMD

Après quelques années de discussions et de réflexions, les comités des deux associations AVMES (représentant principalement les enseignant-e-s spécialisé-e-s du secteur parapublic) et AVMD (représentant principalement les enseignant-e-s de classes D, ressources, MCDI, employé-e-s de l'Etat) se sont rencontrés au printemps et ont fait un sérieux pas en avant vers une fusion/unification. Les modalités sont encore à définir et de nouveaux statuts à créer, mais on peut affirmer aujourd'hui que le terrain est favorable et que les choses vont bon train. On peut se réjouir de cette unification dans une période de mise en œuvre de la LPS où de nombreuses questions pédagogiques devront être traitées. Un point est prévu à l'ordre du jour de cette AG pour en discuter et voter une entrée en matière. Si l'assemblée est favorable, nous créerons une commission « Fusion des deux associations », un groupe de travail composé de membres des deux associations. Il se mettra à la tâche dès que possible pour préparer cette fusion et la création de la nouvelle association.

A l'entrée du petit bois

Un rideau de points verts

C'est le printemps !

Lausanne, septembre 2016

Pour le comité : Rémy Chatelain, président par intérim

Rapport pour la Conférence des présidents (CP SPV) 2015-2016

La CP regroupe les président-e-s des associations affiliées à la SPV. Elle s'est réunie 5x au cours de l'année 2016. **Roch Lehmann**, président de l'AVEP1 en a assumé la présidence pour la deuxième année.

Pour rappel, la SPV regroupe actuellement 9 associations qui regroupent plus de 3' 000 membres.

AVEP1 : l'association des enseignant-e-s du premier cycle primaire est la plus importante en nombre d'adhérent-e-s. Elle a remplacé l'ancienne AVMP depuis l'entrée en vigueur de la réforme Harmos.

AVEP2 : l'association des enseignant-e-s du second cycle primaire est en construction.

AVES : l'association des enseignant-e-s secondaires 1 a remplacé l'ancienne « 5-9 ». Elle est la dernière née et elle peine à se faire reconnaître au niveau des enseignant-e-s du Secondaire 1 qui sont pour beaucoup réticents à la LEO qui a été soutenue avec vigueur la SPV...

AVEAC : l'association des enseignant-e-s en activités créatrices est relativement nouvelle. Elle a regroupé deux associations qui étaient proches, les maîtres TM et les maîtresses ACM/ACT.

RYTHMIQUE-VAUD a remplacé cette année l'ancienne SVASPRIJAD, l'association des rythmicien-e-s. Cette association est également affiliée à l'association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze.

AVESAC : L'association des enseignant-e-s en classe d'accueil est très dynamique sur le plan politique. Elle monte régulièrement « au créneau » pour défendre les droits des élèves migrants et des MNA (mineurs non accompagnés).

AVEPS : l'association d'Education Physique Scolaire regroupe les enseignant-e-s communément appelés profs de sports. Elle est très active dans l'organisation de camps de manifestations sportives scolaires et de formation continue.

AVMD : l'association des maîtres-ses de classes de Développement (DFJC-SESAF) n'est plus représentative des différentes modalités de l'enseignement spécialisé dans le secteur public (Etat). Elle est ouverte à la création d'une nouvelle association avec l'AVMES.

L'AVMES que vous connaissez bien est également à la recherche d'une identité plus large. La frontière entre employé-e-s de l'Etat et employé-e-s des Institutions n'est plus aussi marquée que par le passé et n'a plus lieu d'être depuis la revalorisation salariale. Nos statuts se sont rapprochés et certain-e-s enseignant-e-s travaillent pour une part dans le secteur public et dans le parapublic pour l'autre. Les deux associations peinent à trouver de nouvelles personnes dans leurs comités et on peut espérer que l'union fera la force.

Je ne vais pas énumérer les nombreux sujets qui ont été traités par chaque association qui rencontrent un peu les mêmes difficultés à trouver de la relève pour leur comité.

La situation générale de la SPV est également préoccupante au vu des nouvelles adhésions. En effet, la génération des enseignant-e-s du baby boom d'après guerre arrive maintenant à la retraite et elle n'est pas compensée par l'adhésion systématique des jeunes enseignant-e-s. Un gros travail d'information et de prospection est fait par le CC (comité cantonal) auprès de la HEP et dans les établissements mais cela ne suffit pas à stabiliser ou infléchir la courbe. Les permanents (Yves Froidevaux, Secrétaire général, et Gregory Durand, Président) ont déjà fait des réformes économiques mais l'avenir reste préoccupant si l'on désire garder les mêmes structures.

Lausanne, octobre 2016

Rémy Chatelain, président par intérim

Rapport de Martin Boehler, délégué du Fonds de prévoyance Previva

Pour de plus amples infos : voir le Rapport de gestion 2015

Les marchés financiers ont encore évolué un peu favorablement en 2015.

Mais les réserves de Previva n'augmentent plus réellement, les taux sont faibles.

La vigilance reste de mise dans la conjoncture actuelle et des mesures sont à prévoir.

Les taux d'intérêts sont très bas ou même négatifs et les obligations ont un rendement bas.

L'avenir est incertain, beaucoup d'agitation et d'instabilité ou des craintes rendent les prévisions difficiles. Une première assemblée des délégués a eu lieu le mardi 27.09.2016 au Centre Patronal afin d'améliorer les échanges, la communication et la gestion.

L'évolution démographique et des projets de relèvement de l'âge de la retraite sont à observer comme d'autres projets de révision des caisses de prévoyance.

En conclusion, la caisse de pension Previva est bien gérée et sous contrôle de spécialistes et soumis à de nombreux règlements. On se réunit plusieurs fois dans l'année, voir liste séances.

P.S. Je m'approche de la retraite, il faut prévoir une personne pour me remplacer en 2017..

Rapport de la Commission de l'Enseignement Spécialisé SER

La commission s'est un peu étoffée, mais tous les cantons romands ne sont toujours pas représentés et celui de Vaud n'a qu'une seule membre.. moi. J'y ai fait deux ans et vais remettre mon poste dès la fin de l'année civile.

Il y a eu le départ de Georges Pasquier, notre Président de la CES (en plus du SER, bien entendu.

Le thème de la journée de l'enseignement spécialisé (2017) que j'avais proposé a été accepté et un des intervenants principaux que j'avais proposé a été mandaté. Nous devrions le rencontrer en commission le 16 novembre afin de travailler avec lui à l'élaboration de cette journée. Néanmoins n'ayant pas de nouvelles de notre président par intérim, ces informations ne sont pas garanties.

Septembre 2016

La déléguée : Nicole Laubscher

Rapport des déléguées à Forum Horizon 2016

Sandrine Boschetti et Stefania Klemm ont conçu et exposé la présentation du métier d'enseignant-e spécialisé-e aux étudiants des Gymnases vaudois. Le Forum Horizon a eu lieu le 18 février 2016 dans un auditoire de l'Unil.

L'exposé a touché aux différentes facettes de la profession : la population concernée, la formation, les défis auxquels nous sommes confrontés (questionnements, collaborations, qualités requises,...). Des images d'activités et des témoignages ont complété la présentation. Lors de la préparation, il y a eu un échange avec M. Böhlen (formateur à la HEP) autour des parcours de formation. M. Böhlen était présent lors de l'exposé et au stand de la HEP. A la fin, des étudiants se sont approchés pour poser des questions.

Nous pensons reconduire l'expérience en 2017.

Les déléguées : Sandrine Boschetti et Stefania Klemm

Lausanne, le 25 septembre 2016



Commission de vérification des comptes de l'AVMES

(art. 20 des statuts)

Rapport de l'exercice de 2015

La commission de vérification des comptes composée de

Mme **Damaris Gouba**, enseignante spécialisée, Moulin au Rey 17, 1470 Lully

Mme **Stefania Klemm**, enseignante spécialisée, Ch. des Noisetiers 6, 1004 Lausanne

s'est réunie **le 27 janvier 2016**, au domicile de la caissière de l'AVMES, ch. des Cibleries 16, 1023 Crissier.

Elle a contrôlé tous les actifs et a procédé à la vérification des pièces justificatives.

Après de nombreux pointages, elle certifie la régularité des écritures et l'exactitude des comptes présentés.

Elle tient à remercier vivement la caissière pour l'excellente tenue des comptes.

Elle propose de :

1. Accepter les comptes de 2015 tels que présentés et vérifiés
2. En donner décharge à la caissière et au comité de l'AVMES.

Lausanne, le 27 janvier 2016

Signatures :

Damaris Gouba

Stefania Klemm

B I L A N de l' A V M E S 2015

Pertes et profits 2015	DOIT	AVOIR
Avoir en compte yellow 10-12438-3		405.85
Avoir en compte Deposito 17-171390-3		29 369.25
Avoir en compte Deposito 92-933851-0		3 144.85
Avoir en compte Caisse		0.00
CPP AVOP-AVMES (solde du capital pour l'AVMES)		0.00
Subvention 2015 SESAF (y23)		13 089.70
Contribution SPV 2015 (y27a)		3 968.00
Crédits, remboursements divers, ventes		0.00
Journée pédagogique 2015 : versement des participants, solde de caisse		0.00
SESAF participation à Journée pédagogique 2015		0.00
Transfert solde ancienne cpp (y25)		10 277.25
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2014 : crédit décompte final (y2)		749.95
Indemnité cpp (y27,y43)		400.00
Impôts anticipés : remboursement 2014		0.00
Intérêts débiteurs/crédeurs yellow 10-12438-3 (y48)	2.90	1.10
Intérêts Deposito 17-171390-3 (D1)		19.05
Intérêts Deposito 92-933851-0 (D2)		3.90
Secrétariat : fournitures, frais de port, photocopies(y7,y42,y47)	780.50	
Internet Bluewin swisscom	0.00	
Comité, Délégations : Débours et salaires 2014 (y1)	325.60	
Comité, Délégations : Débours et salaires 2015(y4,y9,y10,y11,y12, y14, y15,y20,y21, y30,y31, y32,y37,y40,y44,y45,y46)	16 939.60	
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2014: décompte final		
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2015 : parts employeur(y3,y5,y8,y18,y24, y26, y28,y29, y33,y36, y38,y41)	2 711.65	
Equipement bureau, ordinateurs, entretien machines, site Internet (y16)	15.50	
Cadeaux, divers	0.00	
Manifestations, collations et divers (y22,y34)	633.00	
Journée pédagogique 2015 : indemnités des intervenants (avance)	0.00	
Journée pédagogique 2015 : paiements de facture	0.00	
Journée pédagogique 2015 (part pour l'AVMD)	0.00	
Convention SPV-AVMES (Honoraires 2015)(y35)	5 000.00	
Abonnement, revues, CCT(y19,y39)	110.00	
Frais de compte yellow 10-12438-3	0.00	
Frais de compte Deposito 17-171390-3	0.00	
Frais de compte Deposito 92-933851-0	0.00	
Impôt anticipé Yellownet	0.00	
Impôt anticipé Deposito 17-171390-3	0.00	
Impôt anticipé Deposito 92-933851-0	0.00	
Totaux	26 518.75	61 428.90
Solde pour balance	34 910.15	
Totaux égaux	61 428.90	61 428.90

Budget 2017

Impôts anticipés remboursement	100.00
Contribution annuelle de la SPV	3 800.00
Intérêts	150.00
Divers	50.00
AVS, AI, AC, parts employés	900.00
Journée pédagogique AVMES-AVMD	5 000.00
Total des recettes	10 000.00
Secrétariat AVMES, téléphones et frais postaux	500.00
Informatique, webmaster, appareils de bureau	500.00
Présidence, membres du comité et délégués AVMES	20 000.00
Secrétaire général SPV-AVMES	5 000.00
Journée pédagogique AVMES-AVMD	5 000.00
AVS, AI, AC, part employeur	3 000.00
Impôts anticipés	100.00
Abonnement, revues	110.00
Frais de comptes PTT	50.00
Frais divers (cadeaux, etc.)	200.00
Total des dépenses	34 460.00
Subvention du SESAF 2015	
Total des recettes	10 000.00
Total des dépenses	-34 460.00
Solde débiteur	-24 460.00
Etat des finances au 30.09.16	34 000.00

Délégations et représentations AVMES 2016-2017

- Commission paritaire professionnelle (CPP Social) et Plateforme travailleurs (PFT)
Yves Froidevaux (secrétaire général SPV)
Cyrille Perret (secrétaire général FSF)
Suppléant : Rémy Chatelain, secrétaire AVMES, président par intérim
- Conseil de fondation du fonds de prévoyance previva : Martin Boehler, membre du comité
- Commission consultative de l'enseignement spécialisé (DFJC-SESAF-Associations) :
Rémy Chatelain (nommé par la Cheffe du DFJC jusqu'à la fin de législature 2013-2018)
- Commission du site Internet : Dylan Daniélou (webmaster) et membres du comité
- Conférence des présidents des associations SPV (CP SPV) : Rémy Chatelain
- Assemblées des délégués du SER : Rémy Chatelain
- Groupe de travail Enseignement spécialisé du SER : poste vacant
- AD-FSF : Rémy Chatelain
- Assemblée des délégués SPV (AD SPV) : (10 membres, 1 droit, 1 suppléant)
Mireille Bocksberger, Martin Boehler, Sophie Conne, François Stettler, Emilie Lambelet, Jacques-Etienne Rastorfer, Isabelle Corona, Sylviane Guillaume, Catherine Chabloz, Sandrine Boschetti.
Droit : Rémy Chatelain, président par intérim
Suppléant : Roland Butikofer
- Rencontres SESAF-AVOP-AVMES : membres du comité
- Commission des finances de l'AVMES : Damaris Gouba, Stefania Klemm
- Commission intersyndicale des Prafos : Florence Chapuisat
- Délégation à Forum-Horizon (présentation aux gymnasiens des formations HEP-Université) :
Stefania Klemm, Sandrine Boschetti
- Comité d'organisation de la journée pédagogique (délégation AVMES) : Emilie Lambelet,
Stefania Klemm,
Rémy Chatelain
- Commission AVMES-AVMD pour la création d'une nouvelle association : Claire-Lise Saudan,
Roland Butikofer, Rémy Chatelain